

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 379

présenté par
M. Véran

ARTICLE 18

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« perçue au titre des contrats mentionnés au I, au II et au II *bis* de »

les mots :

« prévue à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.